échanges

Échanges,
le journal d'information
pour le personnel communal
de la ville de
Fontenay-sous-Bois.

Janvier 2014
N°22

Campagne de civisme

Pages 6,7 et 8.

La propreté urbaine en première ligne

3 questions à Claude Bayeurte

Page 3.

Elections, mise sous pli : mode d'emploi

Pages 4 et 5.

Fontenay-sous-Bois
une ville à vivre

À la médiathèque

Les temps forts de la programmation d'actions culturelles de la médiathèque pour la période de janvier à juin 2014

La médiathèque proposera au public fontenaysien de s'embarquer pour *« Un voyage imaginaire »*, fil rouge de ses manifestations. Tout d'abord une exposition ludique et interactive *« Les voyages imaginaires de François Place »*, auteur illustrateur de livres jeunesse, et inventeur des pays de *« L'Atlas des géographes d'Orbae »*.

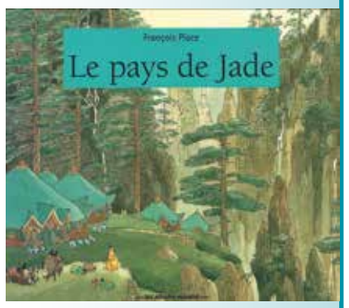

Après vous être promenés du pays de Jade à l'île de Quinookta, nous vous invitons à partir à la découverte de votre créativité grâce à des ateliers de fabrication de carnets de voyage, pour petits et grands, animés par la fontenaysienne Frédérique Dethier, du collectif les *« Carnettistes tribulants »*.

Vous pourrez aussi explorer notre planète virtuellement en la parcourant grâce au vélo à pixel, rencontrer un concepteur de jeux vidéo et suivre Brigitte Costa, la conteuse, tout autour de la terre, au fil de ses récits. Alors, prêt à embarquer ? Chaussez vos bottes de sept lieux, nous vous entraînons dans de belles aventures !

et aussi !

Festival Ciné-Junior

Du 29 janvier au 11 février au Cinéma Le Kosmos

Cette manifestation a pour ambition de permettre aux enfants et adolescents du département de découvrir des films français et étrangers de qualité.

Projections de films inédits, rencontres avec des réalisateurs, ciné concert, ateliers... Le programme complet du festival est disponible en salle ou sur www.fontenayenscenes.fr

Invisibles (Théâtre)

Mercredi 5 février 20h30
Salle Jacques-Brel

Martin débarque dans un nouveau monde, un foyer Adoma où vivent de vieux travailleurs immigrés d'origine algérienne, pour retrouver la trace d'un père inconnu. Il se retrouve piégé dans un univers vertigineux entre le songe et la réalité. C'est ici qu'il va découvrir le rude quotidien de ces hommes, ces Chibanis, cheveux blancs en arabe, qui ne sont plus d'aucun monde, Invisibles ici, en France, et dans leur pays d'origine.

Rencontre autour des Chibanis à l'issue de la représentation avec Tramor Quemeneur, historien, spécialiste de la guerre d'Algérie.

Le Cirque (Danse)

Jeudi 13 et vendredi 14 février 20h30
Dansoir de Karine Saporta

En s'inspirant du film Le cirque, dans lequel Charlie Chaplin, le réalisateur comédien renoue avec le music-hall de ses débuts en multipliant les numéros burlesques, Karine Saporta s'empare de l'aller-retour entre la danse et le cirque. En résonance avec le contexte social de l'époque, avec l'enfance difficile et pauvre de ce Charlot qui subit dans ses propres fictions rejets et abandons récurrents, le spectacle évoque les difficultés à vivre dans l'insouciance pour les jeunes aujourd'hui...

Contre les incivilités, un comportement citoyen

Le civisme. Personne n'est contre et pourtant les incivilités sont nombreuses et variées (déjections canines, tags, dépôts sauvages...).

Ces actes, répétés, polluent le quotidien de chacun. A la répression, la ville préfère l'éducation. C'est pourquoi elle a engagé une importante campagne de sensibilisation dont l'originalité est saluée au-delà des frontières communales.

Sa mise en oeuvre est assurée par le service de la propreté urbaine, dirigée par Claude Bayeurte.

Echanges - Comment cette campagne a-t-elle été conçue ?

Claude Bayeurte *- Nous nous sommes rendus compte d'une dégradation du comportement citoyen chez les gens, en matière de propreté, de déjections canines, de dépôts sauvages... C'est tout le vivre ensemble qui se retrouve ainsi mis en question.*

Face à cette situation nous avons réfléchi à l'action à mener dès le début 2013. Pour cela un petit collectif a alors été mis sur pied.

Echanges - Justement, comment cette campagne est-elle mise en oeuvre et par qui ?

Claude Bayeurte *- Je dois préciser que le service communication a été la cheville ouvrière de cette campagne. Pour ce qui nous concerne, notre apport s'est situé sur un plan technique.*

Tous les moyens d'information a notre disposition ont été utilisés, essentiellement le bulletin municipal et des affiches. Ainsi nous avons posé des panneaux adaptés sur des candélabres. Ils ont été placardés dans la nuit et au matin, en sortant de chez eux, les gens en ont découvert partout dans leur quartier. C'est l'aspect le plus original de cette opération.

Nous avons commencé, en septembre 2013 avec la campagne contre les déjections canines, par le quartier Roublot, nous avons continué par celui de l'Ancienne Mairie puis parle Plateau.

Nous nous attachons à une seule incivilité à la fois. Actuellement nous sommes axés sur les dépôts sauvages. La campagne durera trois semaines. La sensibilisation se fera sur la trentaine de lieux recensés où les décharges sont récurrentes.

Six personnes sont mobilisées pour cette campagne. Elles travaillent en heures supplémentaires sur la base du volontariat.

Echanges - Avez-vous constaté des améliorations ?

Claude Bayeurte *- Les échos que nous en avons sont très favorables au sein de la population. Toutefois nous n'avons pas noté de changement notable du comportement des gens. Mais là où il n'y a pas eu d'affichage ils nous ont demandé d'intervenir. Nous le ferons mais uniquement là où il y a des problèmes. Nous sentons néanmoins une culpabilisation, une responsabilisation. Ca alerte.*

Pour ce qui est des dépôts sauvages, nous attendons que les gens respectent le calendrier du ramassage des encombrants et qu'ils aillent à la déchetterie.

Notre campagne de civisme davantage encore que de donner une éventuelle mauvaise conscience amène aussi à se poser des questions et, pour y répondre, il y a une documentation sur le Net et des documents imprimés avec des renseignements pratiques et des informations sur le devenir des déchets.

Préparation des élections, branle-bas de combat pour les agents

Elections municipales puis européennes, une année lourde pour l'ensemble des agents participant à la mise en place de ces grands rendez-vous démocratiques.

Nous revenons avec Myriam Khémissi, Directrice des ressources humaines sur l'organisation de la mise sous pli des bulletins et professions de foi et sur la tenue des bureaux de vote par les agents.

Myriam Khémissi
Directrice des Ressources Humaines

Elections municipales
Scrutins des 23 et 30 mars 2014

Suite à la circulaire préfectorale du 2 janvier 2014, il appartient aux collectivités territoriales de procéder à la mise sous pli de la propagande électorale à l'occasion des scrutins relatifs aux élections municipales du 23 et 30 mars 2014.

Dans le respect de cette circulaire il a été décidé de procéder à cette opération selon le planning suivant :

La mise sous pli du mardi 18 mars 2014 aura lieu à partir de 17h30 précises au Gymnase Joliot Curie.

La mise sous pli du mercredi 26 mars 2014 aura lieu à partir de 17h30 précises au Gymnase Joliot Curie.

Vous trouverez ci-contre, le document que vous devez remplir pour vous inscrire. J'attire votre attention sur la nécessité de bien préciser les opérations et les dates, auxquelles vous souhaitez travailler.

Il est également rappelé que vous ne pourrez participer à la 2e mise sous pli (le 26 mars 2014) que si vous avez effectué la 1ère mise sous pli (le 18 mars 2014).

Par ailleurs, il est indispensable que nous organisions la mise sous pli par équipe de 4. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous communiquer avant la date limite d'inscription (au plus tard le 21 février 2014) le nom de vos coéquipiers, à condition :

- **Que l'équipe soit complète (4 personnes).**
- **Que chaque coéquipier nous adresse une demande d'inscription dûment remplie et signée par lui-même.**
- **Que les demandes d'inscription arrivent groupées, en même temps.**

Les équipes ne seront pas changées entre la 1ère et la 2e mise sous pli, sauf désistement de l'un des coéquipiers.

Début et organisation des opérations :

Compte tenu du nombre important de documents à mettre sous pli, il est indispensable que tous les agents commencent à la même heure (17h30 précises) aucune dérogation ne sera possible après 17h45. Vous êtes donc prié de respecter impérativement ces horaires.

Cependant si l'installation a pu être terminée plus tôt dans l'après midi les services terminant leur travail avant 17h30 seront informés par téléphone de l'heure à laquelle ils peuvent commencer à se présenter.

Pour éviter tous problèmes et contestations ultérieurs qui en découleraient, chaque agent doit se présenter à l'accueil où il lui sera remis un dossier mentionnant le nombre d'enveloppes.

Il est rappelé que seul l'agent inscrit peut procéder à la mise sous pli, aucune aide extérieure n'est autorisée (y compris celle d'un membre de sa famille même si celui-ci est agent communal).

Le nombre d'enveloppes attribuées à chacun dépend du nombre de participants à la mise sous pli. **En conséquence, au cas où un événement de dernière minute vous empêcherait d'effectuer cette mise sous pli, il est impératif de le signaler dès que possible en appelant au 01 49 74 77 02.**

Par accusé de réception, vous serez informé(e) de la suite réservée à votre candidature.

Le taux de rémunération de cette mise sous pli n'est pas encore connu. Il vous sera communiqué ultérieurement.

Les agents vacataires, apprentis, CAE et contrats emploi avenir ne peuvent participer à ces opérations.

Bulletin d'inscription aux opérations de mise sous plis et/ou à la tenue d'un bureau de vote pour les scrutins des 23 et 30 mars 2014

A retourner au secrétariat de la
Direction des Ressources Humaines
Madame Odile OLIVIER
Poste 77 02 Bureau 212
au plus tard le 21 février à 17h30

Nom et prénom de l'agent :

Service et téléphone :

Souhaite participer à :

Cocher les opérations auxquelles vous souhaitez participer.

- **La mise sous pli du MARDI 18 MARS 2014** ☐
- **La mise sous pli du MERCREDI 26 MARS 2014** ☐

Vous ne pouvez vous inscrire à la mise sous pli du 2e tour que si vous avez effectué la mise sous pli du 1er tour

- **La tenue d'un bureau de vote le DIMANCHE 23 MARS 2014** ☐
- **La tenue d'un bureau de vote le DIMANCHE 30 MARS 2014** ☐

Signature de l'agent :
Obligatoire

échanges
7
Janvier 2014 n°22

Service propreté urbaine, leur tâche... enlever les taches

C'est dès le pas de leur porte que les Fontenaysiens peuvent juger de la propreté de leur ville.

C'est dire l'importance de la tâche des territoriaux du service Propreté Urbaine pour lesquels tout déchet doit disparaître de la vue des habitants, de la décharge sauvage à la plus petite crotte de toutou !

C'est leur travail qui modèle le visage de la commune !

« *Les missions du service Propreté Urbaine,* explique son responsable Claude Bayeurte, *sont au nombre de trois :*

- assurer la propreté et l'hygiène des espaces publics sur l'ensemble du territoire communal ;

- assainir les espaces et éviter tout risque sanitaire lié à l'accumulation d'ordures en un même endroit ;

- et donc contribuer à améliorer l'image de la ville. »

Pour les 85 agents, l'amélioration de l'image, du visage de la ville passe par des activités multiples :
« *Entretenir les chaussées, les trottoirs, les caniveaux, les parkings publics et les places des équipements urbains ; éliminer les tags et les déjections canines ; collecter les encombrants et les dépôts sauvages ; assurer la viabilité hivernale ; maintenir la propreté des espaces publics après les évènements festifs et les marchés ; et collecter les poubelles fixes.* »

Et leur travail n'est pas de tout repos lorsque l'on sait qu'il y a à Fontenay 1 450 m² de surfaces à nettoyer tant de leurs graffitis et peintures que des affichages et publicités sauvages !

Remarquons que, malheureusement pour eux, cela ne va pas s'arranger en ce début d'année 2014 avec les deux campagnes électorales qui arrivent, certains ne respectant pas la législation en la matière…

2 619 tonnes d'encombrants et de déchets sauvages !

L'an dernier, il leur a fallu également enlever 2 068 tonnes d'encombrants soit 38kg700 par habitant/an.

Mais aussi 551 tonnes de dépôts sauvages, c'est-à-dire ces amas de monstres déposés sur la voie publique en dehors des dates fixées : cela représente une moyenne de 10kg300 par habitant/an –même s'il ne faut pas attribuer le dépôt de monstres à tous les habitants qui, pour la plupart, sont respectueux de l'image de leur commune.

En cette période hivernale, la Ville déclenche son plan neige et verglas annuel du 15 novembre au 15 mars « *afin d'anticiper les éventuels évènements climatiques* » et être prête à mobiliser 24h/24 et 7j/7 ses trois saleuses équipées de lames de déneigement. Ceci à raison de 4,5km de chaussées déneigées par heure et par véhicule. Au total, 292 rues représentant 86 km de chaussées à déneiger !

Par ailleurs, pour la seule remise au propre des emplacements de marchés, pas moins de 11 agents sont mobilisés. Tous ces agents bénéficient d'un système de géolocalisation de leurs véhicules : celle-ci *« permet une réactivité en temps réel dans leurs déplacements, un suivi précis du passage des véhicules en période d'hivernage et une valorisation du service par la mise en œuvre de moyens modernes informatisés. »*

Parmi les principaux projets du service, notons la poursuite de sa féminisation (il ne compte que 6 femmes soit à peine 7,3% de l'ensemble du service) et sa participation pleine et enthousiaste à la campagne de civisme.

Civisme : 6 agents en première ligne

Le service a en charge la campagne de sensibilisation au civisme (lire page 3). 6 agents volontaires et rémunérés en heures supplémentaires ont accepté d'être le fer de lance de cette opération qui intéresse d'autres communes.

Il s'agit de modifier les comportements de certains Fontenaysiens en particulier concernant les déjections canines et les dépôts d'encombrants en dehors des dates de ramassage. L'information a été largement diffusée : bulletin municipal, internet, documents-papier, affiches... À cela s'ajoute l'installation de panneaux dans certains secteurs à commencer par le quartier Roublot puis celui de l'Ancienne Mairie et le Plateau.

La première campagne de 3 semaines en une trentaine de lieux concerne les déjections canines puis ce sera celle des décharges sauvages.

Les artisans du masque de beauté de la ville !

Les métiers du service Propreté Urbaine sont au nombre de quatre :

- **le cantonnier* :** c'est le territorial qui est le plus en contact avec les Fontenaysiens puisque c'est lui qui a en charge le bon nettoyage des trottoirs. Son travail est donc essentiel pour l'image de la ville ;
- **le conducteur d'engins** tant de nettoyage des rues (laveuses, balayeuses...) et de ramassage d'ordures ou d'encombrants que de véhicules de transport de matériels ou de déneigement (saleuses, lames...) ;
- **le lancier** qui, accompagnant les laveuses, nettoie à la... lance à eau ;
- **et le mécanicien** qui doit entretenir, dépanner, réparer les différents véhicules.

*« Cantonnier » vient du provençal « cantoun » qui signifie « coin » et qui a donné « coin de pays » à savoir le... « canton » !

Nolwenn MESNARD, responsable du secteur adultes à la médiathèque

« Mes études, se souvient Nolwenn, *c'est un parcours en de nombreuses étapes »* : à Nantes, École d'Architecture et licence universitaire de géographie ; à Angers, Université catholique de l'ouest et diplôme de Médiation culturelle ; et à Rennes, un master de lettres modernes.

« Ma carrière : j'ai obtenu le concours de bibliothécaire en 2008 et j'ai commencé à travailler comme contractuelle dans les bibliothèques de Montreuil et de Pantin. » Et en 2010, c'est la médiathèque de Brétigny (Essonne).

Son activité associative la conduit à créer Dyna-Mots, association pour balades littéraires à vélo ! Et elle a siégé au C.A. de la Maison de la Poésie de Rennes.

Depuis le 2 janvier à Fontenay, elle entend *« faire son possible pour travailler ensemble et assurer un lieu vivant et en phase avec les enjeux d'aujourd'hui. »*

Docteur Fatima MOULOUD, médecin du travail

Le Dr Mouloud a d'abord exercé plus de 10 ans en médecine générale : en libéral, en hospitalier et en centres de santé. Ses activités l'orientent vers la médecine de prévention d'où sa spécialisation en Médecine du travail (Faculté Cochin) : *« J'exerce cette spécialité depuis 12 ans dont 9 au sein d'un Service Interentreprises de Santé au Travail avec suivi de collectivités territoriales».*

« Dans mes nouvelles fonctions, j'aurai à cœur de mettre mes compétences et mon expérience professionnelles en matière de santé et d'amélioration des conditions de vie au travail, au service des agents territoriaux, en toute indépendance tout en restant dans le cadre réglementaire de mes missions : les Codes de Déontologie Médicale, du Travail et de Santé Publique. »

« Mais mon travail au sein du service de médecine professionnelle et préventive sera aussi de collaborer étroitement avec l'Assistante sociale et la psychologue du travail afin d'apporter à nos collègues l'aide la mieux adaptée à leur situation. »

Emmanuelle MARQUIS, responsable du secteur Documentation

« Après le Bac, confie Emmanuelle, *j'ai suivi des études d'histoire de l'art et de muséologie à l'École du Louvre. »* Après son diplôme de muséologie (2003), elle obtient une maîtrise en histoire de l'art et le concours d'assistant qualifié de conservation du patrimoine. Elle suit une formation d'assistant bibliothécaire-documentaliste à l'École de Bibliothécaire-Documentaliste.

Premier poste ? *« En 2007, au musée Matisse où j'ai été titularisée en 2008. »* En 2010, elle est adjoint au responsable de service de l'École Nationale de la Magistrature.

Arrivée à Fontenay au sein du service Archives/Documentation en octobre 2013, elle se réjouit des nombreux projets qui l'attendent : *« Notamment remettre en marche le panorama de presse quotidien, mener une réflexion sur les produits et services documentaires, travailler en transversalité pour développer des services de veilles adaptés. »*

Préparations aux concours et examens professionnels mis en place par le CNFPT Première Couronne

Des dates pour la formation

Libellé de la préparation	Cat.	Limite des inscriptions	Tests d'accès	Début de la préparation	Début des épreuves
Concours interne d'administrateur territorial	A	6 février 1	6 mars	juillet	octobre 15

Le CNFPT propose des dispositifs de préparations aux différents concours et examens professionnels sous conditions de diplômes ou avec un test d'accès.

Calendrier des concours organisés par le Centre Départemental de Gestion du Doubs

Les dossiers de concours sont à retirer au Centre Départemental de Gestion du Doubs :
Service Concours - 21, rue de l'Etuve - BP 416 - 25208 Montbéliard Cedex - Tél : 03 81 99 36 36 - Site permettant aux candidats de se préinscrire : www.cdg25.fr

Concours	Pré-inscription en ligne et retrait des dossiers	Clôture des inscriptions	Dates des épreuves
Cadre de santé (infirmier, rééducateur, assistant médico-technique)	11 février au 19 mars	27 mars	22 mai

Rapido

Je veux ma photo !

Vous avez été photographié lors du banquet du personnel ou de la cérémonie en l'honneur des retraités ou des médaillés du travail et vous souhaitez récupérer votre photographie...

Rien de plus simple, connectez vous sur notre site dédié : ***www.echanges.photographisme.fr*** et comme déjà plus de 300 de vos collègues découvrez et téléchargez vos images.

« Un bulletin de vote est plus fort qu'une balle de fusil. »

Abraham Lincoln 1809-1865

Elu président des états unis d'Amérique en 1860, il est à l'origine de l'abolition de l'esclavage qui provoquera la guerre de sécession dans ce pays. Il est assassiné d'une balle dans la tête à l'aube de son second mandat.

POSTES A POURVOIR

Direction générale des services

Etat civil-Elections-Formalités :
1 responsable de service (Attaché).

Direction des Ressources Humaines

Développement des ressources humaines :
1 conseiller emploi mobilité (Attaché), 1 chargé de recrutement (Rédacteur).

Direction des services techniques et de l'urbanisme

Police municipale :
1 agent de surveillance de la voie publique (Adjoint technique 2e classe).
Espaces publics et déplacements
Travaux neufs et maintenance :
1 responsable de secteur (Technicien).
Gestion et résorption des déchets :
1 responsable d'exploitation (Technicien).
Espaces verts production florale :
1 responsable de secteur (Technicien).
Travaux d'entretien :
1 responsable d'équipe (Agent de maîtrise).

Direction enfance /jeunesse

Petite enfance :
1 médecin TNC 25 h, 1 éducateur de jeunes enfants.
Enfance : 1 animateur (Adjoint d'animation 2e classe).
Jeunesse :
1 animateur de proximité (Animateur).
Direction entretien et restauration :
1 correspondant finances (Rédacteur), 1 technicien maintenance (Technicien),
Production de repas :
1 responsable de l'équipe de fabrication (Agent de maîtrise).

Direction développement social

Direction de la Santé :
1 responsable de service (Attaché).

Dans le cas où vous souhaiteriez postuler l'un de ces emplois, merci de transmettre au secteur Recrutement un courrier précisant votre service d'affectation accompagné d'un curriculum vitae actualisé.

ARRIVÉES

Médecine préventive et professionnelle : **MOULOUD Fatima.**
Médiathèque : **MESNARD Nolwenn.**
CMS : **DESSAY Pascale.**
Ecoles : **ADAMOU Aminata, SEBAN Line, MELLOUK Bouchera.**
Jeunesse : **ZERAI Sahra, KRENER Aude.**
Petite Enfance : **DO CAO Christel, THIEBOT Clémentine, GONCALVES DA COSTA Carina, LAMA Sonia.**

MOBILITÉ INTERNE

DAT Entretien Restauration
MESSALTI Pascale.

DÉPARTS

BEAUDOIN Régis, WEYLAND Paul, CHARLON Thierry, DANGE Martine, FLEURY Jacques, BENAISSA Ayoub, LAIOUARD Mohamed, ARCHAMBAUD Valérie, DE OLIVERA Simon.

Échanges
Journal d'information pour le personnel communal de Fontenay-sous-Bois
Directeur de la publication : Jean-François Voguet. **Directeur de la rédaction :** Thierry Faure. **Directeur adjoint de la rédaction :** Gonzalo Dorado. **Comité de rédaction :** Thierry Faure, Gonzalo Dorado, Jean-Jacques Joucla, Maritza Prat-Corona, Jocelyne Panteix, Stéphane Dussère. **Rédaction :** MultiMédia Services. **Conception graphique :** ©. Stéphane Dussère. **Photos :** P. Deby, S. Dussère, E. Hédoux, D.R. **Impression :** Imprimerie municipale.
Nous contacter : ***echanges@fontenay-sous-bois.fr***

La photo du mois

Inauguration de la crèche Claire-Fontaine

Le 18 janvier dernier Jean François Voguet a inauguré la nouvelle crèche familiale Claire-Fontaine, une nouvelle installation en remplacement des anciens locaux situés près de la piscine et détruits dans le cadre de ce chantier. Nous présenterons en détail ce bel équipement dans le prochain numéro d'Échanges.

Mutuelles : Calendrier des permanences

M.N.F.C.T

Les rendez-vous se tiennent au bureau des permanences (niveau mezzanine) de 13h30 à 16h30
les mardis suivants : 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 27 mai, 3 juin, 15 juillet, 30 septembre, 21 octobre, 2 décembre, 16 décembre.
Correspondant : Monsieur SAAD 06.47.69.98.35

MUTUELLE COMPLEMENTAIRE 602

Les rendez-vous se tiennent au bureau des permanences (niveau mezzanine) de 13h30 à 16h00
les mardis suivants : 14 janvier, 11 févier, 11 mars, 1er avril, 13 mai, 10 juin, 1er juillet, 12 août, 16 septembre, 14 octobre, 25 novembre, 9 décembre.
Correspondante : Mme COLLIN 06.73.98.99.80

MUTUELLE INTERGROUPES D'ENTRAIDE

Les rendez-vous se tiennent au bureau des permanences (niveau mezzanine) de 13h30 à 17h30
les mercredis chaque semaine
Correspondante : Mme OUPPATHAVONG 01.43.96.74.48

Bonne année 2014

Entouré de la municipalité, c'est le 8 janvier que Jean François Voguet a présenté ses vœux à la population.

Salle comble à Jacques-Brel, au cours d'un discours très applaudi, Monsieur le Maire rappelait les valeurs de l'équipe municipale, valeurs appliquées à Fontenay tout au long de cette mandature qui s'achève...

« Solidarité, attachement au « vivre ensemble », défense des services publics, ce sont ces valeurs qui sont le socle de notre action dans tous les domaines de la vie municipale. »